

Séance publique du 28 mai 2001

Délibération n° 2001-0083

commission principale :

objet : **Désignation des représentants au sein de l'association Société d'études, recherches et gestion de la cité scolaire Elie Vignal (SERGEV)**

service : Délégation générale aux affaires générales - Mission d'audit - Contrôle des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 mai 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Société d'études, recherches et gestion de la cité scolaire Elie Vignal (SERGEV) a été créée le 25 janvier 1991. Depuis cette date, la Communauté urbaine adhère à l'association qui a pour objectifs de :

- participer à toute étude ou recherche permettant d'améliorer ou de faciliter la vie scolaire de tous les jeunes pris en charge par les professeurs de la cité Elie Vignal,
- créer toute structure ou service contribuant à cette amélioration,
- représenter ces jeunes auprès des organismes publics ou privés concernés par le handicap ou la maladie.

Actuellement, l'association développe le télé-accompagnement pour assurer au moyen de la téléinformatique un enseignement adapté aux enfants handicapés et aux enfants malades, hospitalisés ou soignés à domicile.

La Communauté urbaine dispose de cinq sièges au conseil d'administration. A la suite du renouvellement du conseil de Communauté, il y a lieu de désigner les cinq représentants de la Communauté urbaine au sein de cette association ;

Vu ledit dossier ;

Vu le résultat du scrutin ;

DELIBERE

Désigne :

- monsieur Pierre Dumont,
- monsieur Alain Jeannot,
- monsieur Gilles Vesco,

- madame Sylvie Guillaume,
- madame Anne Puvis de Chavannes,

comme représentants de la Communauté urbaine au sein de l'association SERGEV.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,